

TRANSMIS LE 01/07/2022
REÇU LE 01/07/2022
AFFICHÉ LE 01/07/2022
NOTIFIÉ LE 01/07/2022
PUBLIÉ LE 01/07/2022
EXÉCUTOIRE LE 01/07/2022



DECISION N° 22-278

DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'EXTENSION ET LA RESTRUCTURATION DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE RENE WATRELOT SIS RUE DU NOYER MULOT

Le Maire de la Commune de FRANCONVILLE-la-GARENNE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'élection du Maire en date du 26 mai 2020,

VU la délibération n°7 du 16 décembre 2021 relative à la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au Maire, dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, abrogeant la délibération du 26 mai 2020,

VU l'alinéa 27 du Code Général des Collectivités autorisant Monsieur le Maire à procéder au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux,

CONSIDERANT le dépôt du permis de construire pour l'extension et la restructuration des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire René Watrelot,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De signer le permis de construire pour l'extension et la restructuration des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire René Watrelot,

ARTICLE 2 :

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette décision.

ARTICLE 3 :

Le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 :

La présente décision sera transmise aux Services Préfectoraux et au Comptable Public et transcrite au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.

Caractère Exécutoire

Fait en Mairie, le **TRENTE JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX**

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

Yves Alain Verbrugghe



de 11 juillet 2022

Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Ile de France



Acte à classer**DEC22-278TECH**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-08T20-29-50.00 (MI238675370)**Identifiant unique de l'acte :**

095-219502523-20220630-DEC22-278TECH-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DÉPÔT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR L'EXTENSION ET LA RESTRUCTURATION DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE RENÉ WATRELOT SIS RUE DU NOTERIN MULOT.**Date de décision :** 30/06/2022

Nature de l'acte : Autres**Matière de l'acte :** 2. Urbanisme
2.2. Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols
2.2.2. permis de construire

Acte : DEC. 22-278 - TECH.PDF**Multicanal :** Non**Groupe émetteur de l'acte :** DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 08/07/22 à 20:29

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 08/07/22 à 20:29

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 08/07/22 à 20:33

